

SGDL

@suivre

SOCIÉTÉ DES GENS DE LETTRES
tél : 01 53 10 12 15 - www.sgdL.org
courriel : communication@sgdL.org

Le 28 septembre 2021

CPE ● ● ●

Conseil Permanent des Écrivains

Le Conseil Permanent des Écrivains renouvelle
sa présidence et son bureau

Une co-présidence auteur-traducteur au CPE,
au service des auteurs

A l'occasion de son Assemblée générale du 14 septembre 2021, le Conseil Permanent des Écrivains (CPE) a renouvelé son bureau. Après deux années riches et engagées, Bessora cède sa place de présidente à un binôme : Paola Appelius, traductrice et présidente de l'ATLF, et Christophe Hardy, auteur et président de la SGDL, co-présideront le CPE.

Créé en 1979, le CPE rassemble une quinzaine d'organisations représentant plusieurs dizaines de milliers d'auteurs de l'écrit et de l'image. Il a pour mission de défendre les droits et les intérêts des auteurs, dans tous les aspects que recouvrent leurs activités (juridique, social, fiscal, économique et culturel...) et de les représenter auprès des pouvoirs publics (gouvernement, Parlement, institutions européennes) et au sein de l'interprofession.

Au cours de ces deux dernières années, le CPE a mis son pluralisme au service des auteurs en défendant la diversité de leurs situations, notamment auprès des pouvoirs publics après la remise du rapport « L'auteur et l'acte de création » de Bruno Racine et au sein des concertations organisées par le ministère de la Culture dans le cadre du Plan auteurs.

Paola Appelius et Christophe Hardy poursuivront cet engagement en faveur d'une meilleure reconnaissance du statut des créateurs.

« Les auteurs du livre représentés dans leur diversité par les organisations membres du CPE ont profité ces deux dernières années de l'engagement de Bessora et de l'approche inclusive qu'elle a portée. Qu'elle en soit ici remerciée. Nous allons poursuivre le dialogue essentiel avec les pouvoirs publics et l'interprofession pour défendre nos intérêts communs, et continuer d'offrir un espace d'information, de réflexion et de discussion sur les enjeux de nos métiers dans nos "Place des auteurs" grâce à l'expertise conjuguée des auteurs bénévoles et des salariés de notre collectif. »

Paola Appelius, Co-présidente du CPE, Présidente de l'ATLF

« Le CPE rassemble un collectif d'organisations qui s'engage pour les auteurs. Il a été particulièrement présent ces deux années, notamment grâce à l'investissement personnel de Bessora. Je tiens à la remercier pour tout le travail accompli. Les chantiers ouverts ces derniers mois sont loin d'être achevés, qu'il s'agisse du suivi du Plan auteurs, des négociations auteurs-éditeurs ou de la situation des auteurs aggravée par la crise sanitaire. Nous les mènerons à bien et poursuivrons l'action du CPE au service des auteurs du livre, de l'écrit et de l'image. »

Christophe Hardy, Co-président du CPE, Président de la SGDL



© DR

Paola Appelius

Diplômée de l'École supérieure d'interprètes et de traducteurs (ESIT, Sorbonne Nouvelle) après un DEUG de lettres modernes, une maîtrise LCE d'anglais, un DEA communication, arts et spectacles obtenus à Bordeaux Montaigne et une première carrière de salariée et d'indépendante dans le marketing et le commercial, Paola Appelius est traductrice de l'anglais et de l'espagnol depuis une vingtaine d'années, spécialisée en littérature jeunesse et Young Adult, dans les littératures de l'imaginaire et la romance.

Animée du désir d'aider et de représenter ses pairs, elle est entrée au conseil d'administration de l'Association des traducteurs littéraires de France (ATLF) en 2015 pour y défendre les littératures populaires et de genre et les conditions d'exercice du métier de traducteur littéraire.

Devenue présidente de l'ATLF et vice-présidente du Conseil Permanent des Ecrivains (CPE) en juin 2020, elle s'attache à baliser le chemin du devenir des créateurs dans l'industrie du livre au mieux des intérêts des traducteurs et de tous les auteurs.



© Yann Bohac

Christophe Hardy

Écrivain, poète, musicien, il a écrit sur la langue française (*Les Mots de la musique*, 2007 ; *Les Mots de la mer*, 2002, récompensé par l'Académie de marine) ; sur la littérature et la poésie (*Anthologie de la poésie japonaise*, 2007) ; sur les beaux-arts (ouvrages sur Rodin, Degas, Picasso, Bonnard...) et la musique (*Franz Liszt*, 2003 ; *Le Timbre voyage avec Mozart*, sur les grands opéras mozartiens, 2006). Parmi ses œuvres de création : *La Mise en pièces* (fictions, 2004) ; *Questions à Don Quichotte* (essai, 2004). Il a publié régulièrement dans la revue PO&SIE. Ces dernières années il a signé un livret d'opéra, *Mazeppa ou l'amoureuse échappée* (commande du Printemps des Arts de Monte Carlo, 2017), *Appétit d'espaces* (poèmes, 2017), *À la rencontre des romans français* (essai, 2018).

Il a été élu au Comité de la SGDL en juin 2018. Son engagement en faveur des auteurs et de leurs droits s'est notamment illustré quand il a organisé entre 2015 et 2020 la défense collective des auteurs d'un éditeur jeunesse, Le Baron perché.

Le bureau du CPE 2021-2022

Co-Président.e.s :

Paola Appelius, présidente de l'ATLF

Christophe Hardy, président de la SGDL

Vice-président.e.s :

Bessora, présidente du SNAC

Agnès Defaux, directrice juridique de la SAIF

Vincent Dheygre, président des EAT

Hervé Rony, directeur général de la SCAM

Secrétariat général :

Maïa Bensimon, responsable juridique de la SGDL

Trésorerie :

Emmanuel de Rengervé, délégué général du SNAC

A propos du Conseil Permanent des écrivains (CPE)

Créé en 1979, le Conseil Permanent des Écrivains (CPE) rassemble dans un front commun l'essentiel et une grande variété d'organisations d'auteurs du livre (écrivains, traducteurs, dramaturges, scénaristes, illustrateurs, photographes...). Il est ainsi l'interlocuteur naturel des éditeurs et des pouvoirs publics. Il négocie avec eux les usages et les lois qui intéressent les auteurs du livre.

Contact / contact@conseilpermanentdesecrivains.org - www.conseilpermanentdesecrivains.org